

**C/R de la 2ème Réunion NAO**

**« Temps de travail »**

**Jeudi 30 novembre 2023**

Sans surprise aucune, à l’issue de quelques échanges infructueux, la Direction impose la troisième semaine de congés d’été que vous pourrez placer AVANT ou APRES les 2 semaines imposées.

**Les dates de congés 2024-2025 sont donc fixées, et la traditionnelle**

**« Note interne » sera diffusée dès demain :**

**Congés légaux : 2 semaines de fermeture (du vendredi 26 juillet 2024 au lundi 12 aout 2024) + 3ème semaine accolée avant ou après. La 4ème semaine est à prendre avant le 31 octobre 2024.**

**RTT :** 2 semaines de fermeture à Noel (23 décembre 2024 - 3 janvier 2025) + les vendredis 2 et 30 mai 2025.

Les salariés de production sont encore une fois les plus pénalisés par la Direction qui ne souhaite pas vous accorder la libre disposition, comme le demande pourtant la majorité des Organisations Syndicales. Seuls concernés par les horaires de travail décalés (2x8, 3x8, samedi, nuit), les salariés de production ne peuvent pas télétravailler et subissent la rigidité du pointage ! Les salariés des ateliers ont pourtant une vie, eux aussi…

Le vrai sujet, qui doit légalement être traité lors de ces réunions « NAO Temps de travail », n’a même pas été abordé par la Direction aujourd’hui.

Le sujet est pourtant plus que jamais d’actualité : Le travail 6 jours sur 7 est déjà effectif dans plusieurs établissements. Les salariés volontaires qui aujourd’hui acceptent d’effectuer des heures supplémentaires le samedi, ne sont pas inépuisables.

La *Loi Travail* que la CGT a combattu en 2016, a relevé le plafond d’heures supplémentaires, ce qui permet au patronat de légitimer la semaine de 6 jours !

**La CGT est aujourd’hui la seule Organisation Syndicale chez Dassault à porter haut et fort la réduction du temps de travail dans son cahier revendicatif.**

**Serions-nous seuls à souhaiter plus de temps libre dans notre vie personnelle ? Nous pensons que non !**

La CGT encourage les salariés souhaitant avancer sur le sujet à se faire entendre !

Flash 5, entretien individuel, réunions locales, interpellation des autres organisations syndicales, … toutes les occasions seront bonnes !

St Cloud, jeudi 30 novembre 2023